

Lettre du 10 février 1944

Chère Madame Gregson,

Nous n'avons pas encore reçu le rapport de santé de votre mari, qui avait été demandé par le Foreign office au 'Protecting Power', mais entre temps, nous avons eu un rapport complet par le médecin britannique, responsable de l'hôpital au Stalag VIIIB, où votre mari est soigné. Le rapport a été fait par le capitaine J.A.Mulligan, RAMC et a été contresigné par le lieutenant colonel T.H.Wilson, RAMC, le Senior medical officer. Il est daté du 11 novembre 1943 et dit ceci:

"M. Gregson a été admis ici le 5 juin 1943 et le 1^{er} juillet 1943, il a été transféré dans un hôpital spécial pour problèmes nerveux. Je l'ai vu là le 4 novembre 1943. Son état physique général est bon. Il a perdu beaucoup de poids durant ces trois dernières années, mais semble aujourd'hui être stabilisé. Il mange bien et ne se plaint pas de douleurs physiques. Par contre, il est sujet à des hallucinations de type persécutoire, qui lui causent une grande inquiétude et qui le rendent très agité physiquement. En dehors de ces hallucinations, il s'exprime tout-à-fait naturellement et est très intéressé par son environnement. Il est très inquiet pour sa famille et redoute que ses actions passées ne causent du tort à la carrière de son fils. M. Gregson a été jugé "D.U" par la commission médicale internationale le 16 octobre 1943."

Il faut que vous expliquez que "D.U." signifie "Definitely unfit" (définitivement inapte) et cela veut dire que M. Gregson a été déclaré apte au rapatriement. Mais cela ne veut pas dire qu'il rentrera chez lui bientôt, car bien que je sache que d'autres négociations sont en cours pour d'autres rapatriements de civils, cela risque d'être long avant qu'un tel accord soit accepté. Mais cependant, si l'accord est signé, on peut espérer que M. Gregson fera partie du groupe de rapatriés, puisqu'il a été jugé apte par la Commission.

Il faut que je vous dise que le médecin qui a fait ce rapport a ajouté dans un courrier adressé à ce bureau qu'il pensait que M. Gregson aurait besoin d'un traitement spécial pendant un certain temps.

Je suis extrêmement désolée d'avoir à vous communiquer de si mauvaises nouvelles, qui ne peuvent que vous inquiéter, mais je sais qu'il est normal que vous préféreriez obtenir le plus d'informations possible sur l'état de votre mari.

Je crois me souvenir que dans quelques-unes de ses lettres que vous m'avez montrées avant Noël, il mentionnait la future carrière de votre fils et l'impact que pourrait avoir certains de ses actes à lui ou peut-être vous même m'en avez parlé. Il semble que cela est repris dans le rapport du médecin et peut-être que le fait de savoir que ses fils s'en sortent bien l'aidera.

En conclusion, laissez moi vous dire combien j'aurais souhaité pouvoir vous donner de meilleures nouvelles de votre mari.

Il se peut que lorsque M. Gregson vous écrira, il précise que l'adresse de son camp est "Stalag 344" au lieu de "3Stalag VIIIB". Cela ne veut pas dire qu'il a changé de camp, mais simplement que le nom du camp a changé. Par contre, je ne suis pas tout-à-fait certaine que le nom de l'hôpital a changé, lui aussi. Donc, à moins que vous ayez d'autres informations, je pense qu'il faut continuer de lui écrire à la même adresse.

Esther M. Thornton
Directrice